

ANNEXE IX

FEUX DE CIRCULATION

- avenue des Sciences humaines/rue de l'Université
- rue de l'Université à 88 m à l'est de l'avenue des Sciences humaines
- avenue du Séminaire/rue de l'Université
- avenue du Séminaire/rue de la Terrasse
- avenue du Séminaire à 151 m au sud du chemin Sainte-Foy
- avenue des Sciences humaines/rue de la Terrasse
- avenue de la Médecine/rue de la Terrasse
- avenue de la Médecine/rue du Peps